



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique du patrimoine

Question écrite n° 1304

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur les preoccupations de la Federation francaise de cooperation entre les bibliotheques (FFCB). En effet, celle-ci constate que la protection et la mise en valeur du patrimoine ecrit et graphique s'averent indispensables, en raison de la degradation subie par ces documents, du fait de l'acidite du papier inherente a sa fabrication, de la mauvaise qualite des encres, de la pollution atmospherique ainsi que des mauvaises conditions de conservation et des moyens de communication inadaptés. Or, l'ampleur de ce patrimoine national, evalue a environ 10 millions de livres anciens (imprimes avant 1811), conservees dans les bibliotheques ; pres de 30 000 titres publies par les editeurs tous les ans, soit 400 millions d'exemplaires ; plus de 15 000 titres de periodiques, soit plus de 8 milliards d'exemplaires (dont plus de la moitie sont des quotidiens) diffuses chaque annee, exige la mise en oeuvre de mesures d'urgence de sauvegarde. Aussi, il lui demande de lui indiquer les dispositions qu'il compte prendre pour assurer la perennite et l'enrichissement de cette veritable « memoire de l'humanite ».

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministere de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire consacre d'ores et deja un effort important a la preservation et a la mise en valeur de notre patrimoine ecrit et graphique. 1o Les moyens necessaires au plan de sauvegarde mis en oeuvre par la Bibliotheque nationale depuis 1979, ont ete degages. Il s'agit en 1988 de 120 emplois (conservateurs, bibliothecaires adjoints, restaurateurs, ouvriers professionnels et personnel de service) et d'un budget de 22 MF ; 2o des credits specifiques ont ete en outre inscrits au budget de la direction du livre et de la lecture. Ils lui permettent de soutenir ou de mettre en oeuvre des actions de recherche afin que l'ensemble des bibliotheques et centres de documentation francais puissent disposer de techniques de conservation des documents (renforcement des moyens et effectifs du centre de recherche pour la conservation des documents graphiques) ; d'aider les villes a realiser des actions de sauvegarde de leurs collections. L'accent a ete mis sur les programmes de microfilmage, en raison de la bonne adequation, en l'etat actuel des techniques, de ce procede, aux exigences de conservation et de communication. A ce jour, ont ete reproduits et donc preserves, 400 periodiques locaux dont temoigne le Catalogue des periodiques microfilmes publie en 1987. Parallelement, un programme national de reproduction des 30 000 manuscrits medievales conservees dans les fonds provinciaux a ete lance et la direction du livre et de la lecture intervient chaque fois que necessaire sur les pieces les plus precieuses, en particulier sur des documents iconographiques et sur des manuscrits. Les autres aspects de la politique menee par la direction du livre et de la lecture en faveur du patrimoine documentaire portent sur l'entretien, la restauration, le recensement et l'enrichissement des fonds. 36 398 000 francs ont ainsi ete consacres, outre les emplois mis a la disposition des organismes nationaux et des communes dans les bibliotheques, a ces actions de 1982 a 1987. Pour la seule annee 1988, ces credits s'elevent a 9 139 510 francs. L'ampleur de la tache necessite effectivement une politique nationale de conservation que le ministere de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire s'attachera a poursuivre et a developper en concertation etroite avec les collectivites locales et les

différents partenaires concernés.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1304

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2294